



RECYCLAGE AMIANTE ENCADREMENT SOUS SECTION 4

QUALITÉ D'USAGE

PUBLIC

Architectes, ingénieurs ou toute personne ayant besoin de justifier d'un recyclage de formation sur les risques liés à l'amiante et acquérir la compétence d'encadrement sous section 4.

PRÉREQUIS

Avoir satisfait à une visite médi-cale notifiant l'aptitude au port des équipements de protection respiratoire, comme stipulé dans l'arrêté du 23 février 2012, article 3.

Avoir suivi la formation initiale d'amiante encadrement sous section 4 dans les 3 dernières années.

FORMATION RÉF. :

RECYCLAGE AMIANTE ENCADREMENT SOUS SECTION 4

Maîtriser et prévenir les risques

 1 jour  Partout en France

 Prise en charge OPCO : oui

Vous êtes un professionnel à la recherche d'une formation **Recyclage Amiante Encadrement sous section 4** ?

STAGE UP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.

Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **Recyclage Amiante Encadrement sous section 4** est assurée par nos formateurs

OBJECTIFS DU STAGE

La formation Recyclage Amiante Encadrement sous section 4 a pour objectifs de mettre à jour ses connaissances et prendre en compte les évolutions techniques et réglementaires.

DURÉE

1 jour

PÉDAGOGIE

Formation dispensée par un formateur spécialisé dans les risques liés à l'amiante.

Analyse de cas concrets et d'exposés. Alternance de présentations théoriques et mises en pratique (équipements de protection respiratoire...). Méthode pédagogique participative. Divers supports de cours. Validation des acquis (QCM). Attestation de formation. Formation théorique et pratique.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

TARIF : Nous consulter.

 1 à 16 personnes.

RENSEIGNEMENTS :
contact@stageup.fr

sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification....) et leurs qualités relationnelles.

Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.

Vous souhaitez organiser votre formation **Recyclage Amiante Encadrement sous section 4** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.

Participez à la formation Recyclage Amiante Encadrement sous section 4 à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Contenu

Rappels sur les caractéristiques et propriétés de l'amiante

- ▶ aspects médicaux, effets sur la santé, les mca.

La prévention

- ▶ les différents acteurs de la prévention.
- ▶ le rôle du donneur d'ordre.

Nouvelle réglementation sur le repérage des MCA dans les immeubles bâtis

- ▶ dta, prélèvements, analyses, champs du repérage.

Évolutions réglementaires concernant le risque d'amiante

- ▶ dispositions du code du travail, code de la santé publique et code de l'environnement, évolution des vlep, des certifications...

Les risques associés à prendre en compte

- ▶ électrique, chimique, travail en hauteur.

Évaluation du risque amiante

- ▶ les trois niveaux.

Rappels sur les techniques de captage et d'abattage des poussières et sur l'aéraulique du chantier et sur la filtration

Équipements de protection collective

- ▶ critères de choix et évolutions.

Équipements de protection individuelle

- ▶ critères de choix, adéquation, utilisation, contrôle et entretien et évolutions.

Rappels sur la gestion des déchets

Situations d'urgence et situations anormales

Procédures de décontamination

Faire appliquer les techniques d'intervention pour une réduction du risque

Faire appliquer les modes opératoires selon les activités

Comment transmettre les informations et les consignes aux opérateurs

Travaux pratiques sur plateforme pédagogique

Fin de formation

- ▶ conclusion
- ▶ test de niveau et correction.
- ▶ évaluation qualitative.
- ▶ validation des acquis.
- ▶ remise de l'attestation de formation.
- ▶ remise d'un support de cours et documents annexes.

Nos formations **Prévention des risques liés à l'amiante opérateur** sont réalisables partout en France, à domicile ou sur lieu de travail.

Formation Prévention des risques liés à l'amiante opérateur à Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Formation prise en charge par les OPCO tels que (OPCO EP, FIF PL, Atlas, Afdas, Akto...)

Centre de formation STAGE'UP

Siège social: 23 rue Antigna 45000 ORLEANS

Service commercial: 14 rue d'Amsterdam 75009 PARIS

Siret: 488 346 610 000 30 APE: 8559A N° Existence: 24 45 02361

email: contact@stageup.fr

01 47 23 79 72



formation dispensée
PARTOUT EN FRANCE



formation éligible
PLAN DE FORMATION